

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 46 (1932)

Heft: 1

Artikel: La Suisse féodale d'après l'armorial de Gelre

Autor: Galbreath, D.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1932

A° XLVI

N° I

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAEHELIN

La Suisse féodale d'après l'Armorial de Gelre

par D. L. GALBREATH.

« L'Armorial de Gelre », précieux recueil d'armoiries appartenant à la Bibliothèque Royale de Bruxelles présente, dans ses deux mille blasons, un merveilleux tableau de la chevalerie de l'Europe vers la fin du XIV^{me} siècle. Les armoiries qu'il donne sont, à quelques rares exceptions près, celles de personnages contemporains de l'auteur; on n'y trouve pour ainsi dire aucun blason imaginaire.

Pour nous il est surtout intéressant de voir comment un héraut d'armes envisageait la Suisse à l'époque des batailles de Sempach et de Naefels¹⁾. Dans ces luttes on conçoit sans peine de quel côté furent les sympathies de Gelre. Il ne pouvait que partager les sentiments d'horreur, mélangés d'effroi, qu'éprouvait la noblesse d'alors à l'égard de ces rudes paysans qui ne respectaient nullement le droit du chevalier vaincu, de payer rançon, et s'obstinaient dans les batailles à tuer le plus grand nombre d'ennemis possible, sans se laisser séduire par leur condition ou leur richesse. La première chanson de la bataille de Naefels est caractéristique à cet égard, et nous rappelle que les armures des chevaliers représentaient un butin considérable.

Hettest du silbers und goldes vil grösser dann ein hus,
Es mag dich nit gehelfen, din leben das ist us.
Und ouch din guoter harnist und all din isengwand,
Das must du hüt hie lassen wol in sant Fridlis land. »²⁾

Il ne paraît pas que Gelre ait jamais mis les pieds dans le territoire de l'ancienne Confédération des huit Cantons, quoiqu'il s'en soit peut-être approché en visitant les terres autrichiennes de la Souabe.

¹⁾ Ce nous est un devoir agréable de présenter nos remerciements aux nombreuses personnes qui ont bien voulu nous aider, soit en nous procurant des moulages, des photographies ou des clichés, soit en nous prêtant le bienveillant concours de leur érudition. Nous avons le plaisir de nommer les Administrations des Archives d'Etat de Bâle, de Fribourg, de Genève, de Lausanne et de Zurich, des Archives Nationales à Paris, des Bibliothèques Cantoniales de Fribourg et de Lausanne, des Bibliothèques Nationales à Berne et à Paris, du Musée National à Zurich, de la Basler Historisch-Antiquarische Gesellschaft et de l'Antiquarische Gesellschaft in Zürich, les éditeurs Sauerländer & Co. à Aarau et Spes à Lausanne, le baron von Berchem à Munich, M. F. Th. Dubois à Lausanne, le prof. O. Hupp à Schleissheim, le regretté prof. Hegi à Zurich, le Dr K. Mayer à Spire, le Dr W. Merz à Aarau, et M. W. R. Staehelin à Bâle; qu'ils reçoivent tous l'hommage de notre reconnaissance sincère.

²⁾ Si tu avais d'argent et d'or plus grand qu'une maison
cela ne t'aidera pas, ta vie est finie.
Et aussi ta bonne armure et tout ton harnois de fer
tu dois aujourd'hui le laisser ici dans le pays de St-Fridolin.

L'œuvre de Gelre nous est parvenue sous forme d'un gros volume, sur parchemin, petit in-folio, à la reliure du XVI^{me} siècle. C'est un assemblage de travaux divers, historiques, poétiques, héraldiques, qu'énumère notre membre, le baron von Berchem dans un article publié dans les Archives héraldiques de 1930.

Avant d'examiner l'armorial proprement dit, il faut s'arrêter à la série des « Blazons ». Ces « Blazons » sont des armoiries accompagnées de poèmes louangeux en l'honneur de douze seigneurs réputés pour leur prouesses, soit à la guerre, soit aux tournois, et selon toute probabilité pour leur générosité envers les hérauts d'armes. La plupart de ces seigneurs sont originaires des Pays-Bas et des pays rhénans¹⁾; mais l'un d'entre eux, le comte de Holstein, vient du nord de l'Allemagne, et un autre, le comte Rodolphe de Nidau (fig. 1²⁾, des bords du lac de Bienne. Ce Rodolphe IV de Nidau était le héros typique des romans de chevalerie; brave, instable, dépensier, friand de combats et de tournois, il vivait en très mauvais termes avec sa femme. Vrai chevalier errant, il se peut qu'il se soit rencontré avec Gelre au cours d'un de ses voyages. Il poussait ses aventures jusqu'en Prusse, en Espagne et en Grèce, pour trouver la mort dans son pays en 1375, en défendant son château de Büren, assiégé par les bandes d'Enguerrand de Coucy.



Fig. 1.

Rodolphe de Nidau.

Le « blazon » que lui a voué notre héraut est un bon exemple de ce genre littéraire: n'y cherchez pas un grand souffle poétique. Gelre héraldiste fait toujours preuve d'une fantaisie inépuisable, Gelre poète aligne consciencieusement les clichés les plus usés des rimeurs du moyen âge. Il ne s'anime un peu qu'à la fin du poème, où l'on peut d'ailleurs constater qu'au XIV^{me} siècle déjà se pratiquait dans les tournois le jeu consistant à mettre en pièces le cimier de l'adversaire, et l'on doit admettre que pour finir Gelre réussit à donner à son poème une certaine verve³⁾.

Voir eyn clooster dair ich quam,
Dair ich voir wair dat wael vernam
Dat dair gheselschaft was van vrouwen;
Ich ghinc dair in inde wilde scouwen
Of mich yemant dair erkent.

Eyn edel maecht mich daer nante
Inde vraechde mich wane dat ich queme,
Of ich erghent yet verneme
Goeder meren in eynich lant.

Ich zeide hair hoe ich were gesant
Inde wat bootschaft dat ich dreve.
Doe hiet si my dat ich bescreve
Eynen ritter hooch ghemoet,
Die dicke siinne vianden bloet
Durch die wapen haeft doen vlieten.

Devant un cloître j'arrivai
Où j'appris de vrai la nouvelle
Qu'il y avait une réunion de dames;
J'y entrai et voulus voir,
Si quelqu'un m'y reconnaissait.

Une noble demoiselle m'y nomma
Et me demanda d'où je venais,
Si j'avais appris
Quelque bonne nouvelle dans quelque pays.

Je lui dis que j'étais envoyé
Et quel message je portais.
Alors elle m'ordonna de décrire
Un chevalier magnanime,
Qui souvent avait fait couler le sang
De ses ennemis par les armes.

¹⁾ Au nombre de ces derniers se trouve Rutger Raets, d'une famille encore existante, originaire de Cologne, les *Retz genannt von Fretz*.

²⁾ Tiré, ainsi que les illustrations des armes Neuchâtel, Montbéliard, Nidau, Savoie, Vaud, de la thèse du Dr K. Mayer, « *Genealogisch-Heraldische Untersuchungen zur Geschichte des alten Königreichs Burgund* ». Spire 1930.

³⁾ Le texte est celui publié par M. Bouton, ainsi que la traduction, à laquelle nous nous sommes permis de faire quelques retouches.

Zi shprach: en lati nyet verdrieten
Datter sinen lof erkundes
Ofter sine ritterschaft ghegrundes;
Zo moochstu van hem wonder spreken.

He kan duer hurten inde duer breken
Ritterlic der viande scaren,
Over meer haeft he ghevaren;
In Grieken, in Prusen inde in Spangen,
Ind in dat keiseriic van Aelmangen
Heeft he mit wapen veel ghedaen.

Siin moet heeft manheit wederstaen
Tot menigher anxteliker ure.
He is vrunde hilpe inde groosse sture
Inde steit inder noot in staden.

Siin vianden siin van hem beladen,
Want he si mit manheit dick verheert
Ind hair bloet duer wapen reert
Ind dick brinct in zware noot.

Ziin wapen siin van kele root,
Dair eyn stake lanx duer viert
Sabel ind gold ghesparreert.
Nu zo nem des helmes wair:
Eyn couvertuer van roder vair
Geliic der bannyer ind dem scilde;

Dair boven op zo stoet eyn bilde
Als eyn hoof van eynre vrouwen,
Dat dick met wapen wart verhouwen
Ind onghbroken niet en bliift.

Wair men sturmt striit of kiift,
Dair acht he cleyn der viande drou:
Greve Rudolph van Nydou.
Nydou, Nydou, is siin kry,
Dair men zal erkennen by.

Elle dit: Que cela ne t'ennuie pas
De publier sa louange
Ou de rechercher ses exploits;
Tu pourras raconter des merveilles.

Il sait percer et briser
En chevalier les rangs de ses ennemis,
Il a passé la mer;
En Grèce, en Prusse et en Espagne,
Et dans l'empire d'Allemagne
Il a fait de grandes actions par les armes.

Son courage a résisté vaillamment
En mainte heure anxieuse.
Il est l'aide et le grand soutien de ses amis,
Il les assiste dans la détresse.

Ses ennemis sont accablés par lui,
Quand il les détruit par la vaillance
Et répand leur sang par les armes
Et les met souvent en grande misère.

Ses armes sont de gueules rouge,
Dedans un pal les traverse
De sable et d'or chevronné.
Observe maintenant le heaulme:
Un mantelet de couleur rouge
Semblable à la bannière et à l'écu;

Au dessus se trouve une image
Comme une tête de femme,
Qui souvent fut mis en pièces par les armes
Et ne reste pas non brisée.

Partout où on marche à l'assaut,
Il fait peu de cas des menaces des ennemis:
Le comte Rodolphe de Nidau!
Nidau! Nidau! est son cri,
Par là on le reconnaîtra.

Les armes de Rodolphe de Nidau sont aussi données par le héraut « Navarre » dans son armorial qui date de 1368/75¹⁾. Nous y trouvons la mention: *le comte demdo* (lisez de nido) *De gueules a un peil d'or chevronné d'or et de noir*. Nous connaissons cinq sceaux de Rodolphe, dont quatre²⁾ avec l'écu au pal chevronné, et le cinquième³⁾, fort joli, que nous reproduisons ici (Fig. 2), avec seuls le heaume et le cimier.

Le chef d'œuvre de Gelre, son armorial, est composé selon l'ordre hiérarchique du moyen âge. Les armes des princes de l'Europe sont en tête de page, quatre fois plus grandes que celles de leurs « hommes », qui remplissent le reste de la page et quelquefois des pages subséquentes. Comme de juste, Gelre commence par l'Empereur, « *die keiser* », suivi des sept électeurs, dans l'ordre indiqué par la Bulle d'Or de Charles IV, qui en fixa le nombre et le rang. Puis viennent les ducs des deux autres tribus allemandes, les ducs de Bavière et de Souabe. Ensuite, sans ordre défini, se succèdent l'évêque de Hildesheim, les rois de l'Europe et ceux



Fig. 2.
Rodolphe de Nidau
1363.

¹⁾ Armorial de France de la fin du quatorzième siècle, publié par M. Douet d'Arcq. Extrait du *Cabinet Historique*. Paris 1859. La date a été établie par M. Prinnet dans le *Bulletin Archéologique* 1915.

²⁾ *Manuel Généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*. Tome I. Pl. XIV, Nos. 59, 60, 62, 63.

³⁾ *Ibid.* No. 61, datant de 1363 (AC Berne Kyburg Oesterreich). On le trouve employé encore en 1370 (AC Fribourg *Traité et Contrats* 255).

de Chypre et d'Arménie, les ducs — de l'Autriche et du Limbourg jusqu'au Mecklembourg et à la Poméranie —, les comtes — du comte de Foix au comte de Holstein —, et, pêle-mêle parmi eux, les évêques de Liège, d'Utrecht, de Münster, ainsi que le Grand-maître de Prusse. Le roi de Sicile paraît deux fois — Sicile-Anjou et Sicile-Aragon —; l'« évêque » de Cologne et le roi de Bohême paraissent également deux fois.

Le nombre des feudataires groupés à la suite des princes varie beaucoup, mais les listes des gens du Rhin et des Pays-Bas sont les plus fournies. Il y a 14 pages de Français, une seulement pour les vassaux de l'Empereur, trois pour ceux de l'archevêque de Cologne, qui revient plus tard avec trois pages incomplètes. Six pages sont consacrées aux Anglais et trois aux Ecossais; il y a même quatre pages très intéressantes de blasons polonais, silésiens et bohémiens¹⁾, mais un seul homme suit l'électeur de Brandebourg, tandis que les Rois de Navarre, de Norvège, de Chypre et d'Arménie n'en ont point du tout.

M. Bouton, le consciencieux éditeur de Gelre a cru devoir expliquer ces différences par des raisons politiques: Gelre serait un légitimiste d'avant-garde. Nous croyons pouvoir en donner une raison beaucoup plus simple. Gelre, selon nous, a d'abord dessiné les armoiries des princes; il y a ensuite ajouté les armes de leurs « hommes » chaque fois qu'il avait l'occasion d'en découvrir. Ainsi s'expliquerait la prépondérance de blasons des Pays-Bas, où il séjournait, ainsi que les séries si captivantes de pays lointains, où il aurait été envoyé en mission. Les lacunes se rapporteraient aux pays qu'il n'aurait pas visités.

A l'appui de cette thèse l'on peut remarquer que si les blasons du roi de Danemark et du Grand-maître de Prusse, qui se trouvent en tête de pages, cadrent parfaitement avec ceux des autres princes, la facture des armoiries de leurs « hommes » est tout autre et date probablement du commencement du XV^{me} siècle. Le peintre, ayant donc traité d'abord les blasons des princes, les aurait fait suivre par un certain nombre de pages blanches pour y ranger les feudataires quand l'occasion se présenterait. Dans deux cas, pour l'« évêque » de Cologne et pour le roi de Bohême, ces pages ne suffisant pas, l'auteur a dû recommencer plus loin.

L'étude des armoiries des princes confirme ce que nous avançons. Comme le blason du roi d'Ecosse²⁾ montre sur le volet le chef-sautoir des Bruce dont le dernier roi, David II, est mort en 1371, il est évident que c'est cette année-là au plus tard qu'a été commencée la série des grands blasons. Elle n'a pu être entreprise avant 1365, date qui nous est donnée par la présence dans la première partie de l'armorial de Gerhard Vogt von dem Berge, évêque de Hildesheim de 1365 à 1398, ni même avant 1370, puisque Frédéric von Saarwerden y paraît comme archevêque de Cologne (1370—1414). Toutefois ces dernières armoiries figurent beaucoup plus loin dans le volume, suivies de près par celles d'Arnoul de Horne, évêque de Liège de 1378 à 1389, il nous faut donc nous en servir pour indiquer une date extrême.

¹⁾ Ces armes ont été étudiées par Mlle H. Polaczek, voir le compte-rendu dans les *Archives héraldiques* 1927, p. 47. Nous regrettons de ne pouvoir admettre le point de vue de l'auteur quant à la date proposée pour la confection de cette partie de l'armorial (1345); d'ailleurs l'érudite auteur note elle-même que l'un des seigneurs polonais est nommé avec un titre ne s'appliquant qu'aux années 1371—1379.

²⁾ Ce blason a été publié plusieurs fois, la dernière fois dans l'ouvrage de Stevenson, *Heraldry in Scotland*. Glasgow 1914, pl. XII.

Assez près de ces armoiries nous trouvons celles des évêques de Münster et d'Utrecht. Elles portent chacune l'écu de l'évêché chargée en cœur d'un écu vide destiné évidemment à recevoir les armoiries de famille du prélat. Pourquoi ces deux écus sont-ils restés vides? En examinant les listes des évêques de Münster et d'Utrecht de cette époque nous constatons qu'en 1378/79 Arnoul de Horne fut transféré d'Utrecht à Liège, et Florent de Wevelingshoven de Münster à Utrecht. Le chassé-croisé de ces prélats fut encore compliqué par le jeu de bascule de ces deux évêchés entre les obédiences rivales d'Avignon et de Rome. Il nous est donc possible de nous rendre compte, même aujourd'hui, cinq siècles plus tard, combien difficile il était pour un héraldiste consciencieux, comme l'auteur de cet armorial, de se renseigner en 1379 sur les possesseurs authentiques de ces deux évêchés.

Ces quelques exemples nous montrent que l'exécution des armes des princes a pris un nombre respectable d'années, probablement de 1370 à 1379. Pouvons-nous appliquer ces dates au reste de l'armorial, c'est-à-dire aux séries d'armoiries des feudataires? Avant de répondre à cette question il faut examiner quelques séries d'armes en détail.

Prenons d'abord les Ecossais et rappelons-nous que les armes du roi démontrent qu'elles ont été peintes au plus tard en 1371: parcequ'après la mort du roi David II les armes des Bruce sur le volet auraient été un non-sens, car il faudrait y chercher celles de la nouvelle dynastie des Stewart. Il faudrait toutefois soutenir de vrais contre-sens pour admettre que les armoiries qui suivent celles du roi datent d'avant 1371. On ne peut leur assigner que les années 1382 à 1385. Le lecteur jugera. (à suivre)

Eine Wappenscheibe der Bürgermeister Salomon Hirzel und Johann Caspar Hirzel zu Zürich

VON GEROLD WALTER HINTERMANN.

Im Jahre 1930 feierte die Familie Hirzel zu Zürich den 350. Geburtstag ihres Ahnherrn, des 1580 geborenen Bürgermeisters Salomon Hirzel. Um eine bleibende Erinnerung an dieses Fest zu haben, schlug die Familienkuratel Dr. Leo Weisz, Zürich, vor, den Lebenslauf des grossen Staatsmannes genauer zu verfolgen. Als Ergebnis der Forschung liegt nun ein prächtiger Band vor (Buchdruckerei Berichtshaus Zürich 1930), der zugleich den Auftakt zu einer Familiengeschichte bildet, die schon längst in den mit einem umfassenden Vorwort versehenen genealogischen Tabellen der Familie Hirzel (bearbeitet von C. Keller-Escher, Leipzig 1899), verheissen wurde.

Es gelang dem Verfasser, in das verblasste geistige Bild Salomon Hirlzels lebensnahe Züge zu zeichnen. Aus den reich kommentierten Aufzeichnungen glänzt die bedingungslose Hingabe dieses Menschen an die Gemeinschaft, seine Vaterlandsliebe, seine umfassende Intelligenz, die ihn zu einem der bedeutendsten Bürgermeister Zürichs bildete. Bildung, Auftreten, Kenntnisse des Auslandes und